

Chaque jour, les élus sont sur la sellette et leurs indemnités sont caricaturées et comparées au smig! Sur les ondes, il est possible d'entendre l'interview d'un représentant des praticiens hospitaliers en parlant sans cesse de comparaisons avec le secteur privé non pas en salaire mais en pourcentage! À l'heure où un très grand nombre d'établissements sont confrontés à des difficultés financières, peut-on demander des majorations pharamineuses de salaires au prétexte de pénurie de professionnels et sans jamais informer le public sur le montant des salaires déjà distribués?